

2018, une année importante pour la Fraternité Saint-Pie X

Publié le 8 janvier 2018 · 3 min de lecture

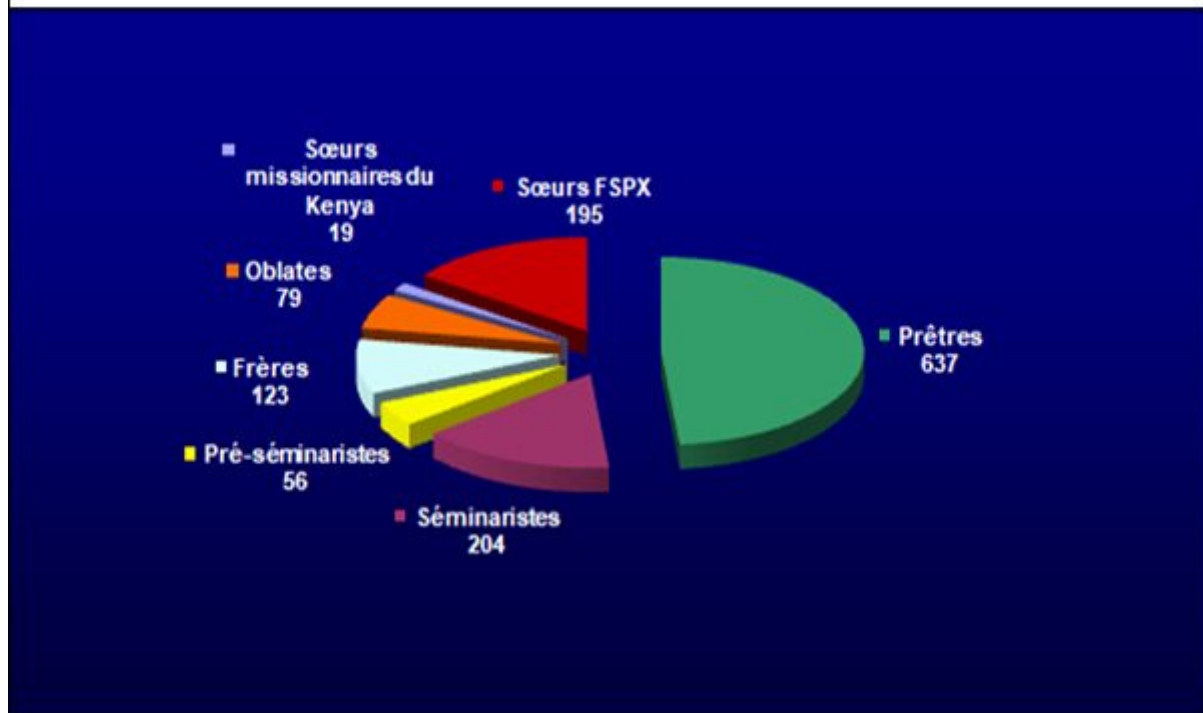


*La Fraternité Saint-Pie X est une société sacerdotale dont les statuts ont été approuvés par un décret de l'évêque de Fribourg, **Mgr François Charrière**, le 1^{er} novembre 1970. Elle a été fondée et organisée hiérarchiquement par Mgr Marcel Lefebvre, dans une période d'effondrement du sacerdoce catholique, avec l'approbation de l'autorité diocésaine.*

Ses constitutions, placées sous le patronage de saint Pie X, ont fait l'objet d'une [lettre officielle de louanges](#) de la part du préfet de la Sacrée Congrégation pour le Clergé, le cardinal John Joseph Wright, le 18 février 1971.

Dans sa préface à la réédition des statuts de la Fraternité, le 20 mars 1990, Mgr Lefebvre salue l'action de la Providence qui, « dans sa Sagesse infinie, suscite une œuvre de restauration du sacerdoce catholique, afin de préserver les trésors que Jésus-Christ a confiés à son Eglise, la foi dans son intégrité, la grâce divine par son Sacrifice et ses sacrements, et les pasteurs destinés à la dispensation de ces trésors de vie divine ».

Le développement de l'oeuvre de Mgr Lefebvre



Aujourd'hui, la Fraternité Saint-Pie X compte 637 prêtres, ainsi que 123 frères profès et 79 sœurs oblates qui se dévouent à leurs côtés. Dans ses séminaires et ses noviciats, répartis dans le monde entier, environ 250 jeunes gens sont formés au service de l'autel.

L'année 2018 sera marquée par un événement important dans la vie de cette société sacerdotale. En effet, **le Chapitre général** se réunit tous les 12 ans en vue d'élire le Supérieur général et ses deux Assistants, mais surtout pour vérifier que les statuts sont fidèlement appliqués, toujours dans l'esprit qui a présidé à la fondation.

Homme d'Eglise, ayant acquis une grande expérience dans les pays de mission, Mgr Lefebvre mettait en garde contre toutes les innovations, hormis celles qui concernent l'administration de la société, rendues nécessaires par le développement de l'apostolat et des multiples œuvres dont s'occupe la Fraternité.

C'est ainsi que se tiendra, **du 11 au 21 juillet 2018, le quatrième Chapitre général de la Fraternité**. Il aura lieu en Suisse, au séminaire Saint-Pie X d'Ecône. Les membres du Conseil général, les Supérieurs des séminaires et des districts, ainsi que les membres prêtres les plus anciens se réuniront pour désigner les autorités de la Fraternité et examiner les différents aspects de la vie de la société : vie commune et liturgique, apostolat et administration, sanctification des membres, combat de la foi.

A cette occasion, le Supérieur général, **Mgr Bernard Fellay**, a prescrit des prières qui seront dites quotidiennement dans toutes les maisons de la Fraternité Saint-Pie X à partir du 11 janvier, soit six mois avant le début du Chapitre. Il s'agit de réciter le *Veni Sancte Spiritus* pour implorer les lumières du Saint-Esprit, et d'invoquer le Cœur Immaculé de Marie et le saint pape Pie X pour obtenir leur protection et intercession.

Les fidèles et toutes les âmes de bonne volonté sont cordialement invités à s'y joindre.

Sources : FSSPX/MG

Source : laportelatine.org/actualite/2018-une-annee-importante-pour-la-fraternite-saint-pie-x-08-janvier-2018

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France